Annexe 5 – Appel à projets plan mercredi 2022/Tableau de suivi du département de :

	CANDIDAT								SUBVENTION			PARTENARIATS				ACCUEILS		
	Nom de la commune	Nom de l'EPCI	Si EPCI nombre de communes concernées	La collectivité gère son ou ses accueils en régie directe? (oui/non)	Nombre d'habitants du territoire	QPV ou ZRR	Un ou des accueils de loisirs périscolaires fonctionnaient-ils avant l'accompagnement (oui/non)	Un Plan mercredi a-t-il été signé ? (oui/non)	Montant demandé (en euros)	Montant accordé (en euros)	Budget du projet	Clubs sportifs (oui/non)	Structures culturelles (oui/non)	Partenaires financiers (oui/non) autre que la DSDEN	Bénéficiaire de la mesure 3 de la CAF ? (oui/non)	Nombre d'accueils labellisés "Plan mercredi" à l'issue de l'accompagnement	Nombre de places ouvertes moins de 6 ans	Nombre de places ouvertes 6 ans et plus
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		
20																		